



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

(Article 24 du Code de l'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de VIX se réunira,
en séance ordinaire le :

**MARDI 9 DECEMBRE 2025
à 20 h 30 à LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation d'un secrétaire de séance.
- 2) Approbation du Conseil Municipal du 21 octobre 2025

AFFAIRES GENERALES

- 3) Acceptation du Fonds de Concours pour l'élagage, le broyage, le balayage attribué par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
- 4) Signature de la convention territoriale globale (CTG) avec la CAF de la Vendée et la MSA de Loire Atlantique-Vendée et la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise

FINANCES

- 5) Tarifs et règlement des salles et matériels communaux pour 2026
- 6) Droits de place pour les commerçants non alimentaires et alimentaires pour 2026
- 7) Droits de place pour occupation du domaine public : commerçants sédentaires pour 2026
- 8) Tarifs concessions cimetière, columbariums et cavurnes pour 2026
- 9) Remboursement des frais d'électricité
- 10) Vote des subventions à deux associations
- 11) Budget commune : DM N° 2

RESSOURCES HUMAINES

- 12) Participation au financement de la protection sociale complémentaire volet santé – procédure de labellisation

QUESTIONS DIVERSES

- 13) Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations.
- 14) Questions diverses.

Fait à VIX, le 2 décembre 2025



Le Maire

Jean Claude CHEVALLIER